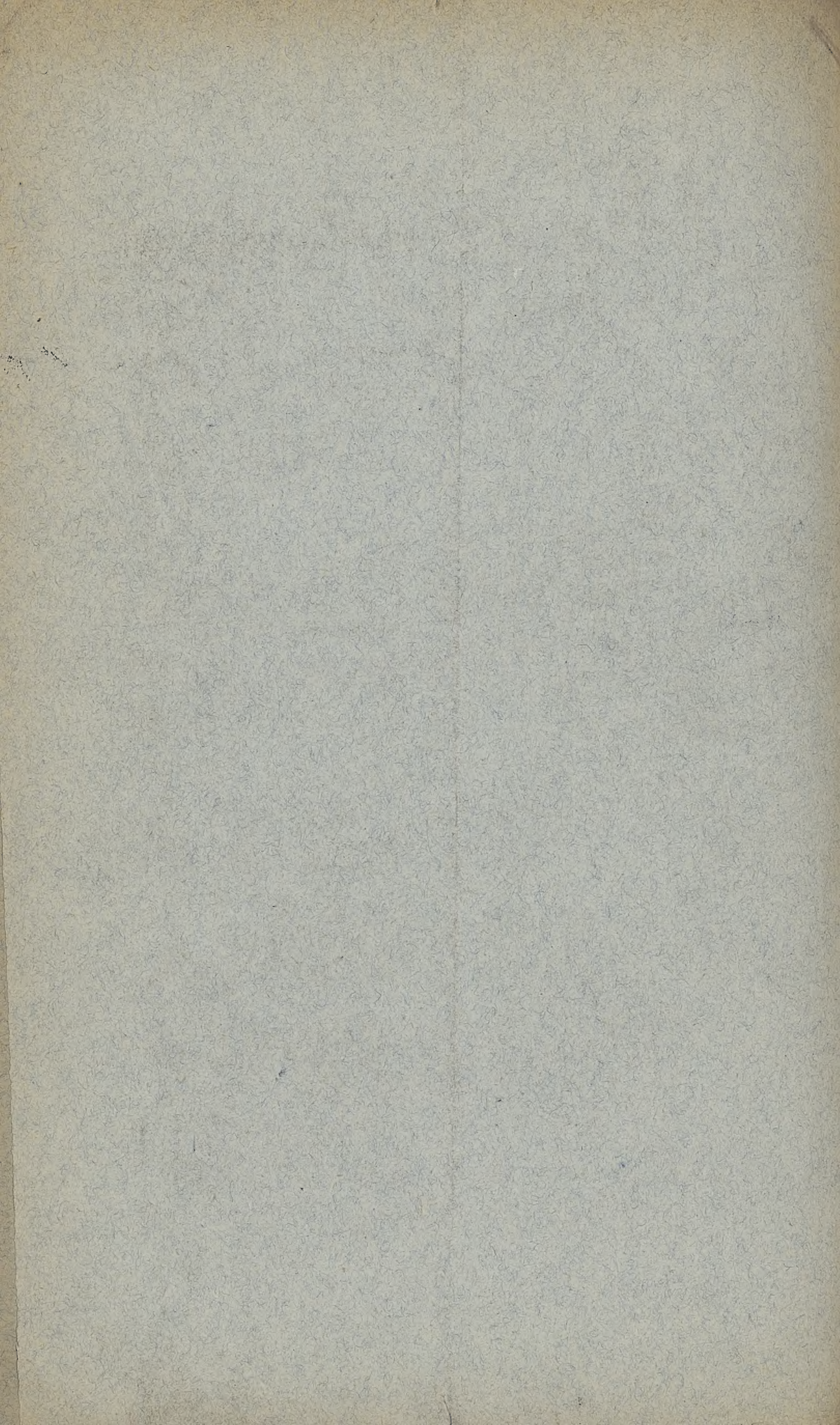
A Monsieur le Dr. Rochard





Affectueux souvenir Dr. Gueneau de Mussy

CONSIDÉRATIONS

SUR LA DIMINUTION DE LA NATALITÉ EN FRANCE

SUR LES CAUSES QUI LA PRODUISENT

ET LES CONSÉQUENCES QU'ELLE ENTRAINE

Par le docteur Noël Gueneau de Mussy, membre de l'Académie de médecine.

A M. le docteur J. Rochard,

Membre de l'Académie de médecine.

Cher collègue, si ma santé et les amis qui veulent bien s'y intéresser ne m'avaient forcé à aller chercher dans le Midi un repos de quelques semaines, j'aurais combattu à vos côtés pour la cause que vous défendez si vaillamment, et dont j'ai moi-même essayé de faire ressortir l'importance dans mes publications antérieures (1).

J'ai entendu Broca, il y a une vingtaine d'années, dans le sein de l'Académie, louer hautement cette restriction volontaire de la paternité qu'il qualifiait du nom de prévoyante réserve; et, s'appuyant sur des calculs statistiques dont il a été facile de démontrer l'erreur (2), il concluait par cette phrase qu'il répéta plusieurs fois dans le cours de son argumentation : Non, la patrie n'est pas en danger! Malheureusement, je le dirai comme vous avec une conviction douloureuse : La patrie française est en danger, et il faut fermer les yeux pour ne pas le voir.

Je m'étonne que votre cri d'alarme rencontre tant de contradicteurs, quand le bon sens et les enseignements de l'histoire démontrent combien il est justifié. La stérilité est un symptôme de sénilité ; les vieillards comme les impotents ne font pas d'enfants ou ne fournissent à la race que des produits dégénérés.

(1) Considérations sur l'hygiène publique (*Clin. méd.*, t. II). — Essais sur les maladies matrimoniales, publié en 1877 dans la *France médicale* et reproduit dans le quatrième volume de ma Clinique.

(2) De ce que sur cent habitants de la France il y avait une beaucoup plus grande proportion d'adultes et de vieillards que sur cent habitants de l'Allemagne, il avait cru pouvoir conclure qu'un plus grand nombre d'enfants parvenait à l'âge adulte, et i n'avait pas réfléchi que cette différence très grande tenait à ce que nous avions beaucoup moins d'enfants.

Les nations ont une vie limitée comme les individus ; elles sont soumises aux maladies comme les individus ; elles parcourent comme eux les phases successives de l'enfance, de la jeunesse, de la maturité et de la vieillesse; comme eux, enfin, elles meurent ; et celles qui ont péri ou qui se sont affaissées dans une déchéance égale à la mort, après avoir jeté un vif éclat sur la scène du monde, ont présenté, avant leur chute, ce signe précurseur funeste : l'*abaissement de la natalité*. Ce signe a été observé chez les Romains et chez les Byzantins de la décadence; il a été signalé par les historiens de ces époques et l'affaiblissement de la race romaine a précédé et préparé l'invasion des Barbares.

Il y a là une loi inéluctable. Comme je l'ai fait remarquer ailleurs, les lois de la nature étendent leur empire sur l'universalité des êtres; et les lois physiques ont leurs retentissements ou du moins leurs correspondances dans l'ordre social et même dans l'ordre moral. La loi du niveau s'impose dans les rapports des peuples entre eux : si, sur la frontière d'une nation dont le mouvement de population s'abaisse, s'amassent des agglomérations humaines, dont le chiffre va toujours s'élevant, viendra un moment fatal, inévitable où ces agglomérations se déverseront sur le niveau abaissé pour rétablir l'équilibre.

On ne viole jamais impunément les lois naturelles; ce sont des lois primordiales qui portent en elles-mêmes leur sanction. Cette sanction consiste dans les conséquences fâcheuses qui résultent de leur violation. Cette pratique que l'on gaze sous le terme euphémique de contrainte morale, de prudente réserve, détourne de son but final l'acte reproducteur; elle substitue la préoccupation exclusive du moyen à la recherche du but. C'est une satisfaction donnée à la sensualité en méconnaissant la fin providentielle de cette œuvre, à l'accomplissement de laquelle la nature nous sollicite par l'attrait du plaisir qu'elle y a attaché, comme elle l'a fait, à des degrés divers, proportionnels à leur importance, pour tous les actes fonctionnels qui sont nécessaires à la conservation de l'individu ou à celle de l'espèce.

Comme M. Le Fort, je ne discuterai pas le côté moral de la question, bien que le critérium le plus incontestable de la morale soit le rapport des actes avec leur destination et quoique le bien soit partout et toujours harmonique à l'utile. Je me contenterai d'examiner, au point de vue de la race, les conséquences de ces habitudes, si répandues dans notre pays que, comme j'ai osé le dire, les enfants n'y sont souvent que des surprises échappées à l'onanisme conjugal. Tel est, en effet, le véritable nom de cette pratique quand on arrache le masque hypocrite sous lequel on prétend en dissimuler l'immoralité. Il faudrait être bien naïf ou bien vertueux pour croire que ces

conseils de Malthus, dont M. Hardy s'est fait il y a quelques jours l'avocat, peuvent aboutir à la continence.

Ces conséquences, nous les examinerons dans les deux facteurs de l'acte reproducteur et dans leur produit.

Pour l'homme, cette restriction volontaire de la paternité favorise les excès qui, quand on glisse sur cette pente, ne connaissent habituellement d'autre limite que celle de l'épuisement des forces. Qui pourrait croire que l'homme affaibli moralement et physiquement par le libertinage conjugal procréera une race aussi saine, aussi vigoureuse, aussi énergique que celui qui, doué d'une constitution primitivement aussi robuste, aura usé avec sobriété des dons et des plaisirs de la vie! Combien est belle la génération des chastes! a dit le poète hébreu; et les Israélites, qui restent fidèles aux admirables prescriptions de Moïse, nous fournissent la preuve de l'influence bienfaisante qu'exerce sur la race l'observance des lois naturelles. Loin d'attendre, comme le demande M. Hardy, qu'ils aient assuré d'avance l'avenir de leurs enfants pour songer à en procréer, les Juifs se marient jeunes, quand le développement complet de l'organisme permet sans inconvénients d'en satisfaire les instincts.

Dans une petite brochure très intéressante qui m'a été adressée ces jours-ci par mon ami le docteur Ernest Hart, à l'occasion de mon étude sur l'hygiène de Moïse, je trouve les renseignements suivants tirés en partie d'un travail inséré dans le *New-York medical Report* en 1873 : de ces documents il résulte que sur 100 chrétiens, 29 seulement se marient avant 30 ans ; sur 100 Juifs, 37 se marient au-dessous de cet âge. La circoncision, l'habitude d'un travail constant, le respect du repos cataménial peuvent contribuer à les rendre plus sobres dans l'usage du mariage ; mais, cette sobriété est bien plus assurée encore par leur fidélité à observer la loi de nature, sanctionnée par le précepte biblique, *de croître et de se multiplier* : en Pologne et en Russie où, il y a deux siècles, ils étaient des milliers, ils sont aujourd'hui des millions ; leurs familles sont très nombreuses et, chose curieuse ! en même temps qu'ils ont plus d'enfants, le nombre des enfants mâles est beaucoup plus considérable. D'après les recherches statistiques faites avec beaucoup de soin par le docteur Hart, tandis que dans la population générale de la Grande-Bretagne l'excès du nombre des garçons comparé au nombre des filles, se mesure par le chiffre de 6 1/2 pour 100, chez les Juifs ce chiffre s'élève à près de 18 pour 100 !

Le nombre des naissances illégitimes est trois fois moindre chez les Juifs que dans les nations au milieu desquelles ils vivent : ce qui témoigne encore en faveur de la chasteté de leur race (1).

(1) *The mosaic Code of sanitation by* doctor Ernest Hart, London, 1877, p. 21.

Eh bien, veut-on savoir ce que deviennent ces enfants nés dans ces conditions ? Le docteur Stallard dans un travail sur le paupérisme à Londres a établi les faits suivants :

De 1 an à 5 ans la mortalité est de 10 pour 100 chez les Juifs ; dans le reste de la population elle est de 17 pour 100 ; dans les 8 premières années de la vie, sur 100 enfants juifs, 12,9 meurent; chez les autres, il en meurt 24,1.

La durée moyenne de la vie serait, dans la Grande-Bretagne, de 37 ans dans les autres races; de 49 ans chez les Juifs; en France, elle serait de 36 ans 11 mois dans les autres races; de 48 ans 9 mois chez les Juifs.

Sur 100 personnes, dans le reste de la population, 38,1 arrivent à 50 ans; 54 Juifs atteignent cet âge; chez les premiers, 13,4 parviennent à 70 ans; chez les Israélites, 27,4 y arrivent.

Sans doute, comme je l'ai dit dans un travail récent, toute la législation mosaïque contribue à assurer la vitalité et la résistance de la race israélite; mais je suis convaincu que les conditions dans lesquelles elle est procréée doivent y avoir une très grande part.

Bien plus, d'après des observateurs impartiaux tels que Tschudi, en 1346, Frascator, en 1505, Ramazzini, en 1621, Dagner, en 1736, Rau, en 1824, dans des épidémies de maladies infectieuses, comme la peste, le typhus, la dysenterie, les Juifs auraient présenté une remarquable immunité. Si ce fait, accepté par un grand nombre d'épidémiologistes, se trouvait confirmé, tout en faisant une grande part aux prescriptions hygiéniques ordonnées par la loi mosaïque, il me semble qu'on en pourrait faire une aussi à la résistance constitutionnelle de la race.

Aux causes d'affaiblissement de la nôtre, que je viens de signaler, il faut ajouter encore notre détestable éducation scolaire, dont je vais essayer de montrer la complicité dans l'infériorité productrice de notre nation.

Comme je l'ai dit, il y a vingt-six ans (1) : « Cette éducation ne fait pas une part suffisante au développement physique; les enfants restent enfermés, immobiles pendant douze à quatorze heures chaque jour; et, pendant les récréations, la plupart ne jouent pas, ils se promènent en causant. De là résulte un exercice immodéré et excessif des facultés intellectuelles et, par conséquent, du système nerveux central. Tandis que le système nerveux périphérique qui devrait lui servir de pondérateur demeure inactif, le cerveau est toujours tenu dans un état de surexcitation et comme d'éréthisme. Cette condition, si funeste à la santé, n'offre pas moins d'inconvénients dans l'ordre moral. A quels écarts se laissent entraîner des jeunes

(1) Leçons sur les causes et le traitement de la tuberculose pulmonaire, 1859, p. 78.

imaginations toujours stimulées par le travail de la pensée, sans que ce travail ait ordinairement, à cet âge, la puissance de les absorber et de les contenir! Et puis, n'oublions pas ces excitations génésiques, que la vie sédentaire augmente et rend plus précoces, ni ces conversations qui occupent le temps des récréations et qui ne roulent pas sur Virgile et sur Démosthène. Voilà, j'en suis convaincu, une des causes de ces déplorables habitudes qu'on reproche à nos pensions et à nos collèges. Après l'enseignement moral, l'exercice musculaire est le meilleur remède qu'on puisse y opposer; quand le corps est fatigué, les sens sont plus calmes et l'imagination est moins vagabonde. »

Parmi les défauts de notre éducation, je suis disposé à ranger encore ce mystère maladroit dont on enveloppe la fonction génératrice à l'âge où elle ne peut être ignorée, où ses instincts inconscients commencent à s'éveiller et peuvent être trop facilement déviés. Ne serait-il pas sage alors de la leur faire connaître avec simplicité, en leur montrant que, dans tout le domaine de la vie, dont elle est le caractère essentiel, fondamental, cette grande fonction préside à la conservation des espèces? On leur enseignerait en même temps à la respecter comme la réalisation du plan divin; et on leur indiquerait, ou plutôt on leur ferait pressentir les conséquences funestes qui en font expier les abus. Ce grave enseignement ne serait-il pas préférable à ces initiations subreptices qui ne leur font voir que le côté passionnel et sensuel de cette fonction; qui, trop souvent, commencent par l'apprentissage du vice et leur inoculent des habitudes détestables auxquelles les enfants se laissent d'autant plus facilement entraîner qu'ils n'en comprennent souvent ni l'immoralité ni les dangers?

Toutes ces circonstances réunies favorisent le développement prématuré et les déviations abusives des instincts sexuels; elles conduisent à ces pratiques vicieuses qui sont le fléau de nos maisons d'éducation, moins répandues, assure-t-on, et je le crois très vraisemblable, dans les pays où les exercices corporels occupent une plus grande place, où la vie des enfants est moins recluse et moins sédentaire, et où l'esprit de cette éducation est plus large et moins artificiel.

Ces habitudes néfastes, une fois contractées, guérissent, on le sait, difficilement; trop souvent, le mariage ou les relations sexuelles les transforment au lieu de les guérir; trop souvent, elles sont remplacées par d'autres abus fonctionnels qui ne sont pas moins funestes à la race et qui en restreignent le développement.

Pour la femme, ce qu'on appelle une prudente réserve n'entraîne pas moins d'inconvénients; si elle favorise les excès, ces excès exerceront une influence directement fâcheuse sur l'appareil utéro-ovarien, et l'origine

de ces congestions utérines, de ces affections catarrhales si fréquentes, se cache souvent dans les secrets de l'alcôve (1).

Toutes les infractions, toutes les déviations des lois naturelles compromettent la santé des organes qui fonctionnent irrégulièrement.

Ces inconvénients et ces abus existent presque exclusivement, dira-t-on, dans les classes riches; mais ce sont celles qui donnent l'exemple et qui communiquent leur impulsion aux mœurs publiques. D'ailleurs, je ne prétends pas que telle soit la cause unique ni même la cause principale de l'abaissement de la nativité. J'ai toujours été de ceux qui croient que le partage égal de la fortune paternelle entre les enfants voulu par la loi, que la restriction excessive apportée au droit de tester, avait une grande part dans l'amoindrissement des familles françaises. M. Le Fort nous a fourni un argument puissant en faveur de cette manière de voir; on a observé le même amoindrissement, nous a-t-il dit, dans certaines provinces de l'Allemagne rhénane qui vivent sous le régime de la loi française.

Cette loi ne permet pas à l'homme qui a gagné sa fortune d'en disposer à son gré, de suspendre sur la tête d'un fils indigne ou paresseux une menace d'exhérédation qui pourrait le faire sortir de sa vie d'oisiveté ou de débauche ; elle ôte ainsi aux enfants ce stimulant de la nécessité si favorable au travail. Dans leurs prévisions anticipées, ils escomptent l'héritage de leur père, ce qu'on appelle leurs espérances. Trop souvent, hélas! on peut dire comme du temps d'Ovide : *Filius ante diem patrios inquirit in annos*. Assurés de leur subsistance, ils ne songent qu'à se donner aux plaisirs, c'est-à-dire le plus souvent au libertinage; ils n'affrontent pas ces luttes viriles pour l'existence qui trempent et assurent les caractères; et ils préparent ainsi à la race des reproducteurs qui n'ont ni les qualités physiques ni les qualités morales qui pourraient la perpétuer dignement, qualités qu'on exigerait, s'il s'agissait de conserver une race d'animaux.

Le fils d'un chien de chasse, qui a traîné dans les appartements et dans les cuisines, ne transmet pas à ses petits les qualités qu'avait son père; il y a bien des motifs de craindre que ces jeunes oisifs, affadis par l'inaction intellectuelle et souvent par des débauches précoces, ne procréent pas pour leur pays des hommes qui l'honorent et qui le servent utilement.

Qu'on ne parle pas de ces restrictions apportées à l'aisance par une nombreuse famille, elles sont saines et rémunératrices. Quand il est stimulé par la pensée de ses nombreux enfants, le père de famille, digne de ce nom, travaille avec plus d'ardeur. Si leur nombre lui impose des privations, il les supporte avec courage et même avec la joie du devoir accompli. Ses enfants,

(1) Essai sur les maladies matrimoniales. (*Clin. méd.*, t. IV.)

témoins de ses efforts et de ses luttes, se pénètrent de bonne heure de la nécessité de travailler et de lutter comme lui, du sentiment du devoir et de l'obligation de faire valoir les facultés qu'ils ont reçues. Quels sont les millions qui peuvent équivaloir à une semblable éducation et à un pareil héritage?

J'ai dit que les privations du père de famille chargé de nombreux enfants étaient rémunératrices: elles le sont non seulement par la satisfaction qu'il éprouve en les voyant ordinairement marcher droit et ferme dans la voie qu'il leur a tracée; mais ces enfants, en la suivant, arriveront le plus souvent au succès. Ce n'est pas dans notre profession qu il faut chercher longtemps pour trouver de nombreux exemples d'hommes qui en occupent aujourd'hui les sommets, qui sont parvenus aux honneurs et à la fortune, après avoir rencontré et vaincu à leurs débuts les difficultés les plus grandes et les plus pénibles. Dans les classes laborieuses, ces enfants de bonne heure aident leurs parents, partagent leurs travaux et contribuent à les enrichir; comparez un cultivateur ou un fabricant qui a quatre ou cinq fils vigoureux, qui, dès l'âge de 14 ou de 15 ans, multiplient ses forces, sa surveillance et son action productrice, à celui qui est obligé de payer, à des prix toujours croissants, des auxiliaires mercenaires, qui ne lui donnent le plus souvent que ce qu'ils ne peuvent pas lui refuser.

Comparez ces enfants virilement élevés qui, dès qu'ils peuvent comprendre, sentent autour d'eux une limite à leurs caprices dans les volontés de leurs frères; qui se polissent en se frottant les uns contre les autres, comme les galets sur la grève, à ces enfants uniques, objets de la sollicitude exagérée et des préoccupations empressées de toute une famille, dont on flatte et dont on prévient même les fantaisies, et qui, en voyant tant d'attentions concentrées sur leur personne, se figurent qu'elles leur sont dues, et s'habituent à ne penser qu'à eux parce que leur entourage leur en a donné l'exemple. L'unicité des enfants est une école d'égoïsme et de tous les vices que peut produire le sentiment exagéré de la personnalité. Combien est vrai ce proverbe hébreu qui dit que Dieu bénit les nombreuses familles, ou, en d'autres termes, que plus l'homme reste fidèle aux lois de la nature, qui sont les lois divines, plus il a de chances de rencontrer le bonheur. J'en suis convaincu à tous les points de vue : moral, hygiénique, économique, social, le grand nombre des enfants est un avantage considérable pour les familles; il est, pour les nations, une condition de force, de puissance, de moralité, de progrès.

Vous dites que la terre de France deviendrait insuffisante, si le chiffre de la population augmentait dans une trop grande proportion, et que nous ne sommes pas portés à nous expatrier pour chercher fortune ailleurs, comme

le font les Anglais et les Allemands : mais d'abord nous sommes encore bien en deçà des limites de cet excès de population.

Notre terre, mise en valeur par des bras plus nombreux, suffirait à alimenter une population beaucoup plus considérable que la nôtre. Ensuite, cette répugnance à s'éloigner du sol natal, n'est-elle par un effet de l'affaissement de notre race? Elle n'a pas toujours existé; nos pères avaient fondé en Amérique et dans les Indes des colonies vivaces et prospères, que d'autres ont accaparées à la faveur de nos discordes civiles qui ont absorbé nos forces en les stérilisant, et qui ont arrêté ce mouvement d'expansion au dehors.

En même temps qu'une nation voit diminuer sa vitalité et son énergie primordiales, elle a moins d'initiative et de hardiesse; elle est moins apte aux grandes entreprises, aux tentatives aventureuses. Que ces conditions changent, qu'elle devienne plus vigoureuse en restant plus fidèle aux lois de la nature, qu'elle se sente trop serrée dans l'espace qu'elle occupe, et nous la verrons comme autrefois tenter ces expéditions hardies, ces colonisations fructueuses, qui contribuent à la grandeur et à la puissance de la mère patrie.

Malheureusement nous n'en sommes pas là et, comme vous, je le répète, avec une angoissante tristesse, l'abaissement de la natalité est un danger menaçant pour notre pays, et nous faisons, je le crois, acte de patriotisme en le proclamant avec insistance.

Imprimerie ALCAN-LÉVY, 18, passage des Deux-Sœurs.